



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 26 novembre 2018

6 millions € pour des projets « santé mentale » en région Centre-Val de Loire

L'ARS Centre-Val de Loire a réparti une **enveloppe complémentaire de 6 millions d'euros pour des projets de « santé mentale »**, allouée par Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, à la région Centre-Val de Loire, au regard du fait que la région était historiquement sous-dotée dans ce secteur.

Cet appel à projet a été l'occasion d'agir concrètement sur la **réduction des inégalités territoriales de financement en psychiatrie** en accompagnant de manière significative les territoires les moins bien dotés. Ont été par ailleurs **privilegiés les projets opérationnels à brève échéance et travaillés collectivement au sein des Groupements hospitaliers de territoires.**

Les projets qui ont ainsi été retenus (*voir la liste détaillée en annexe jointe au communiqué*) contribueront à améliorer l'accès aux soins en santé mentale notamment pour les plus jeunes, et en privilégiant la proximité des réponses.

Les projets retenus privilégient pour la plupart le renforcement des prises en charge en ambulatoire et la mise en place d'équipes mobiles, dans l'objectif de favoriser le repérage et la prise en charge précoces des troubles, de réduire les délais de rendez-vous, et de favoriser l'accompagnement sur le lieu de vie afin d'éviter les hospitalisations, conformément aux objectifs du **Projet régional de santé** que l'ARS Centre-Val de Loire a publié en juin dernier.

Sur les 33 projets adressés par les 6 Groupements Hospitaliers de Territoires de la région, l'ARS a pu retenir **23 projets**, qui seront soutenus à hauteur de :

- **30 000 €** dans le Cher¹
- **1 890 000 €** en Eure-et-Loir
- **310 000 €** dans l'Indre
- **685 000 €** en Indre-et-Loire
- **1 965 000 €** dans le Loir-et-Cher
- **1 120 000 €** dans le Loiret

Les écarts dans l'ampleur de l'accompagnement par l'ARS selon les territoires s'expliquent par la décision, concertée avec les acteurs, de cibler prioritairement les territoires les moins bien dotés.

En sus de ces 23 projets qui bénéficient de l'enveloppe de 6 millions d'euros, l'ARS Centre-Val de Loire a également décidé de **soutenir le CHIC Amboise-Château-Renault** dans la **mise en place en 2019 de l'unité mères-bébés** avec une subvention d'investissement de 410 000 € allouée dans le cadre du Fonds d'intervention régional 2018. Ce projet, à vocation régionale, vise à proposer une prise en charge du parent et de l'enfant en cas de pathologies psychiatriques du post-partum et plus généralement de problématiques psychiatriques maternelles à risque pour l'instauration du lien parent-bébé et le développement de l'enfant.

Contact :

Christophe LUGNOT, Chef de cabinet adjoint

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-centre-presse@ars.sante.fr

¹ Territoire ayant déjà une forte dotation « psychiatrie » par habitant

Annexe – Liste des projets retenus

Département	Subvention	Bénéficiaire	Projet
Cher	30 000 €	Centre hospitalier spécialisé George Sand	Réhabilitation psychosociale des premiers épisodes psychotiques - mise en place d'un hôpital de jour / centre d'activité thérapeutique à temps partiel et d'appartement de transition (projet en partie réalisé par redéploiement) ;
Eure-et-Loir	510 000 €	CH de Chartres	Equipe territoriale d'accueil primaire pour enfants « ETAP Enfants »
Eure-et-Loir	100 000 €	CH de Dreux	Mise en place d'une permanence de la maison des adolescents à Chartres
Eure-et-Loir	480 000 €	Centre hospitalier spécialisé de Bonneval et CH de Dreux (240 000 € chacun)	Renforcement des centres médico-psychologiques pour adultes du territoire
Eure-et-Loir	300 000 € (crédits « réservés » à ce stade)	CH de Dreux	Mise en place d'une équipe mobile de coordination et d'appui au secteur médico-social et acteurs de droit commun pour grands adolescents et adultes
Eure-et-Loir	500 000 €	CHS de Bonneval (300 000 €) et CH de Dreux (200 000 €)	Création d'une équipe mobile de géronto-psychiatrie et développement de la télé-expertise avec les EHPAD
Indre	160 000 €	CH de Châteauroux – site de Valencay	Implantation d'un centre médico-psychologique - centre d'activité thérapeutique à temps partiel (adultes et enfants) à Valencay
Indre	150 000 €	CH de Châteauroux	Renforcement de la prise en charge ambulatoire des adolescents
Indre-et-Loire	360 000 €	CH de Chinon	Pérennisation de l'équipe mobile pour adolescents et du projet « soins-études » pour les jeunes souffrant de refus scolaire anxieux en partenariat avec l'Education nationale
Indre-et-Loire	150 000 €	CHRU de Tours	Renforcement de la pédopsychiatrie de liaison à Tours (intervention d'une équipe de psychiatrie au sein des services et urgences pédiatriques)
Indre-et-Loire	175 000 €	CH de Loches	Implantation d'une antenne de centre médico-psychologique pour adultes à Descartes
Loir-et-Cher	170 000 €	CH de Blois	Création de deux antennes de la Maison des Adolescents de Blois à Vendôme et Romorantin
Loir-et-Cher	815 000 €	CH de Blois	Renforcement des centres médico-psychologiques adolescents de Blois et Vendôme et mise en place d'un centre d'activité thérapeutique à temps partiel infanto-juvénile à Vendôme
Loir-et-Cher	450 000 €	CH de Blois	Extension de l'accueil de jour et renforcement des capacités de prise en charge des adolescents en hospitalisation complète sur Blois .
Loir-et-Cher	110 000 €	CH de Romorantin	Amélioration de la prise en charge en pédopsychiatrie sur Romorantin (mise en place d'un entretien de premier accueil soignant en CMP et d'une infirmière psychiatrique en pédiatrie)
Loir-et-Cher	420 000 €	CH de Vendôme (210 000 €) et CH de Romorantin (210 000€)	Renforcement des centres médico-psychologiques adultes de Vendôme et Romorantin et ouverture d'antennes CMP à Lamotte-Beuvron et Montrichard
Loiret	840 000 €	CHAM de Montargis	Création d'un hôpital de jour de 12 places et d'un centre d'activité thérapeutique à temps partiel infanto-juvénile sur l'intersecteur de Gien-Montargis
Loiret	150 000 €	EPSM George Daumezon	Poursuite du financement d'une équipe mobile d'intervention et de crise pour enfants et adolescents (EMICEA)
Loiret	130 000 €	EPSM George Daumezon	Mise en place d'une équipe mobile de psychiatrie précarité sur le Loiret visant à favoriser l'accès aux soins et la prise en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion